

BARRERE CLÉMENT
né(e) le 28/09/1998

N° étudiant(e) : 21613753
INE : 1609011183Z

Inscrit(e) en : PH01L3 L3 Philosophie

Rappel des résultats précédents

Code	Semestre	Année	Coef.	1ère session	2ème session	Résultat
PH1S1CCV	Semestre 01	2016				VAC
PH1S2CCV	Semestre 02	2016				VAC
PH1S3CV	Semestre 03	2017				VAC
PH1S4CV	Semestre 04	2017				VAC

Semestre 05

Semestre 05 Moyenne(s) VAC 30 ECTS

Semestre 06

Semestre 06 Moyenne(s) VAC 30 ECTS

Année	PH1L3V	Année Licence 3	Moyenne(s)	10	ADM	
Accès Etape	PH01L3	L3 Philosophie			ADM	60 ECTS
Diplôme	PH01LI	Licence Philosophie	Moyenne(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	10	ADM 180 ECTS

LEGENDE

Notes et résultats : ABI = absence | ABJ = absence justifiée | ADM = admis(e) | AJ = ajourné(e) | AJAC = ajourné(e) autorisé(e) à continuer | ACQ = acquis | NACQ = non acquis. Pour la seconde session, le calcul de la moyenne semestrielle prend en compte la meilleure des 2 notes entre les 2 sessions. Le calcul de la moyenne annuelle prend en compte la meilleure des moyennes semestrielles entre les 2 sessions. Il n'y a pas de session 2 en Master 2. Seuls les résultats « ADM » ou « AJAC » portés sur la ligne « Accès étape » permettent une inscription en année supérieure.
Mentions : P = passable (note entre 10 et 11.999) | AB = assez bien (note entre 12 et 13.999) | B = bien (note entre 14 et 15.999) | TB = très bien (note supérieure ou égale à 16).

Édité le jeudi 20 juin 2019
Pour le Président, le Directeur de la Scolarité



Laurent MATUSZEWSKI

VALIDATION D'ETUDES SUPERIEURES

proposée au titre de l'année universitaire **2018 - 2019**

pour les élèves des **Classes Préparatoires**

Licence 3

Inscrit(e) en CPGE au lycée de : Pierre de Fermat

NOM (patronymique) BARRERE Prénom Elément

N° Etudiant à l'UT2J. : 2/1/6/1/3/7/5/3/

inscrit(e) à l'UT2J en LICENCE 3 * de : Philosophie

Notes et appréciations obtenues en classe préparatoire

En cas de sous-admissibilité, admissibilité ou admission aux concours de l'ENS Ulm, l'ENS Lyon, l'ENS Cachan ou de l'Ecole des Chartes, joindre la copie des résultats et ne pas remplir ce tableau (art 1 de la convention précitée)

Discipline	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	APPRECIATIONS
<u>Histoire</u>	<u>14</u>	<u>14</u>	<u>Très bon étudiant</u>
<u>Latin</u>	<u>15</u>	<u>15</u>	<u>Excellente travail; excellent niveau</u>
<u>Philosophie</u>	<u>12</u>	<u>10,5</u>	<u>Très bon travail esprit intéressé</u>
<u>anglais</u>	<u>13</u>	<u>15</u>	<u>Excellente progression, très bon niveau</u>
<u>français</u>	<u>12</u>	<u>12,5</u>	<u>Travail de haut niveau</u>

PROPOSITION du conseil de classe soumis à la décision du jury de validation des études supérieures (VES) :

Validation 30 ECTS au titre du semestre 1 :

- OUI
 NON

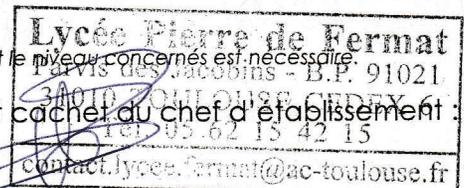
Pour que la validation soit effective, une inscription à l'UT2J dans le diplôme et le niveau concernés est nécessaire.

Date : 6/6/2019

Validation 30 ECTS au titre du Semestre 2 :

- OUI
 NON

Signature et cachet du chef d'établissement :



DECISION du jury de validation des études supérieures (VES)

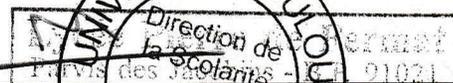
Validation 30 ECTS au titre du semestre 1 :

- OUI
 NON

Pour que la validation soit effective, une inscription à l'UT2J dans le diplôme et le niveau concernés est nécessaire.

Date : 20/06/2019

Signature et cachet du Président du Jury de VES :



Important : en cas de double inscription en licence, remplir un dossier pour chaque licence.

*Liste des licences ouvertes à l'inscription : Lettres parcours Lettres Modernes, Lettres parcours Lettres Classiques ; Histoire ; Sociologie ; Sciences Sociales parcours Economie-Sociologie ; Géographie et Aménagement ; Musique ; LLCER (Anglais, Espagnol, Espagnol jeunes talents, Allemand ou Italien) ; Histoire de l'art et archéologie ; Philosophie, Arts parcours Design (uniquement pour lycée Rive Gauche) ; LEA (2 LV obligatoires) ; Communication et arts du spectacle parcours Lettres et études visuelles ; Sciences Sociales parcours Gestion appliquée aux SHS ; Sciences de L'homme, Anthropologie, Ethnologie ; Sciences du Langage ; Arts parcours Cinéma et audiovisuel (uniquement pour le lycée Saint-Sernin) ;